

BUREAU EXECUTIF MARDI 19 AVRIL 2022

Visioconférence – 20H30 / 23H00

Etat des Présences :

PRESIDENT : **André OLIVE**

SECRETAIRE GENERALE : **Chantal DUPRAT**

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (poste vacant)

TRESORIER : **Alain CABANIOLS**

TRESORIER ADJOINT (poste vacant)

VICE-PRESIDENTS

- Déléguée au RUNNING : *Patricia ALT (absente)*
- Délégué à l'ANS et Demande de SUBVENTIONS : **Yves BELLANGER**
- Délégué aux STATUTS et REGLEMENTS : *Marc CONGRAS (absent)*
- Déléguée à l'ATHLE FORME SANTE et BIEN-ÊTRE : *Janine COURTADE (absente)*
- Délégué au COMITE DES TERRITOIRES : **Marc DELAY**
- Délégué à l'EDUCATION ATHLETIQUE : *Didier DONNETTE (absent)*
- Délégué à l'ATHLETISME vers la PERFORMANCE : *Sébastien GAMEL (absent)*
- Délégué à la FORMATION et à l'OFA : *Yves GOUYEN (absent)*
- Délégué à la lutte ANTIDOPAGE et contre la COVID 19 : *Gérard LATERRASSE (absent)*
- Délégué aux aspects ORGANISATIONNELS de l'ATHLETISME en COMPETITION : *Pierre OLIVE (absent)*
- Déléguée aux RELATIONS FEDERALES : **Bénédicte ROZE**
- Délégué à la VIE DES CLUBS : *Patrick SARRAT (absent)*

MEMBRE : **Elisabeth LAGIER**

DIRECTEUR de la LAO : **Éric ALBERT**

INVITES : *Marisa DE ANICETO (excusée)* – **Jocelyn PIAT** – *Stéphane CUVILLIER (absent)* – *Luc VIUDES (absent)* – **Jean MONNIER**

Ordre du jour :

- Adoption du dernier PV de Bureau exécutif
- Statistiques des licences
- Vie de la ligue
- Demande de subventions ANS - PSF/PST
- Constitution d'un groupe de travail autour des projets
- Affectation retour d'une partie de l'excédent budgétaire 2021
- Organisation des centres d'entraînement RENTREE 2022/2023
- Questions diverses

1- ADOPTION DU DERNIER PV DE BUREAU EXECUTIF :

Le PV du 10 décembre 2021 en ligne sur le site de la LAO, est adopté à l'unanimité des présents.

2- STATISTIQUES DES LICENCES :

A date, la LAO compte **24 474 licenciés**, ce qui est un retour à la densité de licenciés d'avant crise COVID.

Toutefois, l'espoir d'atteindre les 25 000 licences, pourrait ne plus être d'actualité, car il y a à l'heure actuelle un plateau qui semble atteint sur les prises de licences (4 à 5 licences journalières).

ANALYSE PAR DEPARTEMENTS :

Nous constatons que l'Ariège atteint 315 licenciés, soit un niveau déjà atteint avant la fusion des régions MP et Languedoc Roussillon.

Le département en pointe est la Haute-Garonne avec 5 836 licenciés. Le Lot atteint le niveau de licences de 2018/2019, avec actuellement 627 licenciés, et la Lozère, quant à elle, atteint son record absolu avec 631 licenciés.

On peut donc se réjouir de voir l'activité athlétique reprendre au sein de ces départements.

Cependant, il nous faut constater, que le département du Tarn et Garonne, malgré l'organisation des derniers championnats de France de cross, qui aurait pu lui servir de tremplin, n'a pas réussi à relancer son activité, puisque les prises de licences sont en diminution par rapport à l'avant-covid.

ANALYSE PAR SEXE :

La FFA s'est attachée à réduire l'écart Homme / Femme en termes de licenciés : le différentiel H / F de la LAO montre un écart qui reste faible.

3- VIE DE LA LIGUE

La vie au sein de la LAO peut être qualifiée d'intense ces derniers temps du fait des travaux nécessaires à la reprise d'activité.

- Présence au sein de l'AG du C.R.O.S associé à la Convention du Sport :

Le Président ainsi que le Directeur de la LAO ont assisté à la conférence et remise des récompenses des trophées des sports (opération sur la Région, avec les partenaires de La Dépêche du Midi et le Conseil Général).

Au cours de cette manifestation, nos deux représentants ont pu s'entretenir avec M. Kamel CHABLI, et ont pu décrocher un rendez-vous avec le Directeur de la DRAJES, afin de faire un point à date de la

capacité des pratiques, des équipements disponibles en Région Occitanie et de pouvoir exposer les orientations que la ligue compte prendre dans les 2 ans à venir, notamment en termes d'emploi, pour ne pas rester sur le non-remplacement des cadres techniques qui ne seront pas remplacés par l'Etat.

- **Rencontre avec les représentants de la Fédération :**

Point sur les organisations qui doivent se dérouler en Occitanie :

- * Cross de 2024 à Cap' Découverte
- * 2023 : organisations pour préparer la saison en termes de championnats
- * Été 2022 : réunion préparatoire pour les Championnats de France Espoirs.

- **Contact avec l'Etablissement privé sur Rodez**

Une demande de rencontre avec chef établissement et les Elus locaux a été programmée le 24 mai, pour développer le projet sur « évaluation de la forme des collégiens » (projet à l'initiative de la LAO)

- **Mise en place du programme « JOB DATING » au sein de notre Région :**

Il s'agit de l'opération nationale, qui a été initiée par la Région Ile de France.

Opération « Stages vers l'Emploi » dont les deux premières journées se tiendront : mardi 27 juin à Balma puis mercredi 28 juin à Nîmes.

Pour ces ateliers, Pôle Emploi invite 80 demandeurs d'emploi et des entreprises.

Sur ces 2 premières sessions, nous pourrons compter sur les présences de nos salariés Jean et Elodie à Balma, Marisa et Jocelyn sur Nîmes.

- **Réunion par visioconférence pour la déclinaison du partenariat FFA / CREDIT MUTUEL au sein des ligues :**

Rappel en séance des orientations prises pour ce partenariat, et notamment le soutien qu'apporte le Crédit Mutuel sur l'athlétisme piste et auprès de l'équipe de France.

Le Crédit Mutuel s'est donc engagé vis-à-vis des championnats de France sur piste ainsi que pour les dotations pour le CIRCUIT DES MEETING NATIONAUX.

Des antennes sur le territoire ont été mises en place, afin d'avoir des interlocuteurs qui puissent travailler avec l'ensemble des ligues

(Crédit Mutuel Alliance Fédérale : fédérations Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Île-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranéen, Anjou, Massif Central et Antilles-Guyane), Crédit Mutuel Nord Europe, Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie et Crédit Mutuel Océan.)

Ainsi le représentant Crédit Mutuel pour notre ligue est le Crédit Mutuel Midi-Atlantique. Il sera présent à BALMA, le mardi 10 mai, afin de négocier un partenariat avec les représentants de l'athlétisme régional.

- **Travaux pour l'organisation de la saison Cross pour 2023 :**

Plusieurs dossiers ont été reçus au niveau du secrétariat de la LAO.

La CSO propose au bureau les 2 implantations des ¼ de finales :

- Secteur Ouest : Auterive
- Secteur Est : Limoux

Pour l'organisation de la ½ finale c'est le dossier de CAP'Découverte qui est proposé, en vue de pouvoir donner la possibilité aux athlètes, de fouler les terres tarnaises de CAP'DÉCOUVERTE, en prévision du championnat de France de 2024, où l'implantation du championnat est sur les rails de la fédération.

C'est donc le club de ATHLE TARN NORD, qui a pris à sa charge cette organisation de la ½ finale

VOTE : Le bureau approuve la décision de la CSO.

Il est de coutume de conserver les propositions d'organisation des autres candidats, pour la saison 2024...sauf si ces derniers ne souhaitent pas se maintenir leur candidature d'organisation pour 2024.

Mais les membres du bureau présents, demandent qu'un appel à candidature soit toutefois en temps et heure, fait pour les organisations de 2024.

L'appel à candidature sera refait – et les clubs qui n'ont pas été maintenus devront se prononcer s'ils veulent maintenir leurs candidatures pour 2024.

- **Courrier du Président de l'ECLA ALBI à LA LAO :**

Le Président d'Albi a envoyé une lettre au Président de la LAO, pour solliciter une prise en charge des repas des jurys pour le SAMEDI 9 JUILLET (SOIR) et le DIMANCHE 10 JUILLET (MIDI), lors des championnats de France ESPOIRS.

Après un débat, notamment sur la jurisprudence que risque d'entraîner ce courrier, nous sommes arrivés à un consensus :

- Compte tenu du plan de développement de la LAO, en matière de soutien aux clubs à proximité des championnats,
- Compte tenu que ces championnats constituent pour les officiels techniques qui officient sur l'ensemble de notre territoire un moyen de recyclage, de cohésion et d'expertise
- Compte tenu de la prise en compte des frais de restauration pour les divers championnats régionaux, inscrits sur la circulaire financière,

Le bureau décide de répondre par un courrier au président de l'ECLA ALBI, par un avis favorable selon les modalités suivantes :

100 repas au tarif de 12,00 € par repas sont accordés comme prise en charge pour ces championnats de France.

Le bureau décide également d'étendre la mesure à tous les **championnats de France** qui se dérouleront sur le territoire de la LAO. Seuls les officiels techniques (donc de terrain) seront pris en charge lors de ces mesures, et évalués selon le type de championnat de France organisé sur le territoire LAO.

>Chantal DUPRAT demande que la circulaire financière soit explicite sur ces mesures, afin de garantir la cohérence de ces mesures décidées. Celle -ci sera améliorée à cette fin.

4- DEMANDE DE SUBVENTIONS ANS – PSF/PST

La LAO par l'intermédiaire de son vice-président assujetti aux demandes de subvention a mis en place deux rendez-vous par visioconférence, à destination des clubs et des comités, afin de faire un point sur les nouvelles directives pour la demande de subvention ANS.

Peu de clubs ont répondu à cet appel, ce qui laisse présager que les clubs ont réussi à mieux s'approprier la demande en ligne et semblent être rôdés face à ce dossier.

Du côté des Comités Départementaux, on constate que la proposition a eu un plus d'écho positif. Le conseil donné aux CDA a été sur les sommes à demander à l'ANS : ne pas hésiter à demander des sommes plus conséquentes, car l'année dernière la somme attribuée à l'Occitanie a été bien plus faible que dans beaucoup de régions, parce que nos demandes furent bien plus frileuses.

Il a également rappelé la date limite : le 6 mai 2022.

➤ TRAVAIL AU NIVEAU DE LA LIGUE SUR CE DOSSIER SUBVENTION :

Au niveau de la ligue, ce sont 8 actions ciblées dont 4 sont imposées qui ont été faites.

L'articulation de la demande s'est portée autour de :

Projet n° 1

Soutien à l'activité des structures d'accession au Haut Niveau

(Fonctionnement des Pôles Espoirs, des CNET (Toulouse et Montpellier) et des CRE).

Projet n° 2

Groupement des Techniciens Occitans

(Poursuite du projet initié en 2021)

Rassemblement annuel du **GTO**

Projet n° 3

Stade - Stages Régionaux

(Proposer des stages régionaux dans chaque famille de l'Athlétisme (Course, Sauts, Lancers, E. Combinées, Running), couvrant un large champ de spécialités, stade et hors-stade)

Projet n° 4

Structuration et Animation Réseau

Accompagnement des CDA et Clubs (Nouvelles pratiques et Formation)

Projet n° 5

Prise en charge des frais d'inscriptions sur les CHAMPIONNATS d'OCCITANIE HORS STADE -

(Permettre l'accès au plus grand nombre de licenciés Athlé Compétition sur nos championnats régionaux Hors Stade).

Projet n° 6

EDUC'ATHLE (ORGANISATION des OLYMPIADES POUSSINS : 4 SITES OCCITANS) -

(Organisation d'une journée de rassemblement des jeunes licenciés Poussins dans un cadre festif)

Projet n° 7

FORME ET SANTÉ : Evaluation de la forme en milieu scolaire

(Initiation d'un projet sur la forme des collégiens).

Projet n°8

FORMATION : JUGE RUNNING MESUREUR ET JUGE-ARBITRE

(Densifier le nombre d'Officiels Running)

Ces 8 projets couvrent les 100 000€ annoncés lors de l'AG dans le projet prévisionnel.

5- CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL AUTOUR D'UN PROJET : ANIMATION ESTIVALE, POUR FAIRE DECOUVRIR L'ATHLETISME (projet pour 2023)

Ce point sera travaillé lors du Comité Directeur du 30 avril 2024.

6- REDISTRIBUTION DU COMPTE DE RESERVE SUR LES LICENCIES :

Deux propositions essentiellement sont discutées :

- Redonner sur les licences une certaine somme ?
2€ par licenciés.
- Investir l'argent pour faire vivre notre athlé régional ? Quelle(s) action(s) ?

Le bureau exécutif pense que l'action de rendre 2 euros à chaque licencié ne serait pas une mesure qui apporterait un certain « confort » aux licenciés, et que cette action serait peu perceptible en termes « d'action favorable » pour notre athlétisme régional.

Cependant, cette somme globalisée pourrait permettre de poursuivre le développement de projets, comme fait cette année avec la création des emplois (Directeur de ligue et remplacement de cadres CTS).

Ainsi, cette somme pourrait servir pour développer encore l'athlétisme régional, dynamiser la région pour obtenir des retombées sur les licenciés.

➤ **Il pourrait donc servir à l'achat de services, ou encore développer des plans techniques...**

7- AFFECTATION RETOUR DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT RENTREE 2022/2023 :

Vous trouverez ici, l'intégralité de la présentation faites en séance par Jean MONNIER (pour TOULOUSE) et Jocelyn PIAT (pour MONTPELLIER) que nous remercions pour leur travail très précis.

Plan de Performance Territorial (Nom du document à confirmer avec André) :

Rédaction d'un document par les 3 salariés techniques de la LAO (Date : le plus tôt possible) pour :

- Recenser les actions techniques mises en place par la LAO (stages, centres d'entraînements, sélections régionales, etc.).

- Clarifier les modalités de ces actions pour les communiquer via ce document.

Les stages d'Avril seront l'occasion pour les salariés de travailler conjointement sur la rédaction de ce PPT et de réfléchir aux actions futures à mettre en place.

➤ **Structures d'entraînement Toulousaines :**

Saison 2021/2022

Centre régional d'entraînement (CRE) :

Sprint/haies : Encadré par Léandre STANIS sur les installations du club de l'Union.

Lancers : Encadré par Luc VIUDES et Christophe GOMEZ sur le complexe sportif de Daniel Faucher.

Longueur/triple/hauteur : Encadré par Jean MONNIER sur le CREPS Toulouse (2x2h musculation + 1x2h piste), Daniel Faucher (2x2h sur les créneaux réservés par le CNET) et occasionnellement sur le stade de Tournefeuille (1x2h).

Effectif toutes disciplines : 25 athlètes.

Centre National d'Entraînement Territorial (CNET)

Encadrement : Dominique Hernandez (longueur/hauteur), Sébastien GAMEL (demi-fond) et Jean MONNIER (longueur/triple).

Les sauteurs s'entraînent à l'année sur le CREPS de Toulouse et ont des créneaux réservés sur le complexe sportif Daniel Faucher (salle + piste).

Les demi-fondeurs sont présents sur le CREPS pour la musculation, le médical.

Effectif : 8 athlètes.

+ Présence de 4 athlètes sur le Centre National de Spécialité (CNS / Structure géré par la FFA mais implantée à Toulouse).

Réunion CREPS du 05/04/2022

Nous avons eu rendez-vous au CREPS le 5 avril, (Eric ALBERT et Jean MONNIER) en présence d'Olivier JANZAC et Muriel ALUMNIA (Département du sport de haut niveau).

La liste des athlètes qui fréquentent le CREPS pour saison 21/22 a été définitivement validée à cette occasion :

- 8 athlètes dont 2 "hors site" (qui ne s'entraînent pas sur le CREPS mais qui bénéficient des services) pour le CNET
- 9 athlètes sur le CRE

Cette réunion était également prévue pour clarifier les tarifs facturés par le CREPS et éditer les conventions 21/22 :

- Pour le CNET :

Les tarifs sont communs à toutes les structures d'entraînements de haut niveau présentes sur le CREPS. C'est un tarif par athlète, selon le type d'utilisation des installations et services (interne, demi-pensionnaire, externe sur site, externe hors site).

Une remise est appliquée automatiquement selon le niveau de liste ministérielle (40 à 50% du coût total). Le tarif par athlète est établi selon le coût annuel d'un sportif pour le CREPS, calculé sur une moyenne de 3 ans. Ce coût est actualisé tous les 3 ans.

Tarifs exacts sur : [Tarifs Haute Performance | CREPS de Toulouse \(sports.gouv.fr\)](#)

Prestations incluses dans le tarif en dehors de l'accès aux installations : Suivi médical, SMR, bains froids, suivi socio-professionnel, matériel d'aide à la performance, cellule de performance du CREPS pour analyse et optimisation de la perf, montée en compétence de l'encadrement (conférences, tables rondes), recherche (à la demande des structures), 6h de services complémentaires à la performance par sportifs (podologie, nutrition, préparation mentale, etc.)

- **Pour le CRE :** La facture a été adaptée au nombre de sportifs qui sont présents sur les installations. Elle est faite selon la réservation des installations (tarif à l'heure par installation réservée sur site du CREPS). Créneaux réservés : 2x2h musculation + 1x2h piste. Une remise de 15% a été accordée pour la saison 21/22.

Seul l'accès aux installations sportives est inclus pour le CRE.

Pour la saison 22/23, selon le nombre d'athlète qui fréquenteront les installations le mode de facturation pourra être modifié (le tarif le plus avantageux sera appliqué).

Travaux prévus par le CREPS :

- Rénovation de la piste et construction de deux sautoirs avec sable (de chaque côté de la ligne droite principale) pour livraison septembre 2022.

- Construction d'une aire de hauteur pas en même temps que la piste mais prioritaire sur la liste des travaux (Pour 2023 ?) --> La solution envisagée pour la hauteur sur les structures d'entraînement est Daniel Faucher.

- Agrandissement de la salle de musculation Fignon (surface prévue 120m²) + achat par le CREPS de deux machines de squat à air pneumatique (Keiser). L'accès à la salle Fignon sera donné prioritairement à l'athlétisme et au rugby en raison des besoins de ces deux structures.

Le CREPS nous fait part de son intérêt pour le CRE implanté à Toulouse et souhaite nous accompagner dans la pérennisation de la structure sur le CREPS de Toulouse.

Il a également été évoqué lors de la réunion les formations d'entraîneur et la possibilité d'accompagner sur le long terme comme partenaire les structures qui utiliseraient les installations de manière récurrente dans ce cadre.

Perspectives pour la saison 2022/2023

Mise en relation entre les différents acteurs des structures d'entraînement toulousaines :

- Recueillir les besoins (notamment au niveau des installations) et planifier/organiser le fonctionnement de l'an prochain.

Mise en application du document piloté par le groupe de travail d'Yves Bellanger concernant les centres d'entraînements régionaux notamment :

- Etablir des conventions de fonctionnement entre la ligue et les clubs qui accueillent des créneaux d'entraînement pour les athlètes des CRE.

- Proposer des solutions d'entraînement autres que le CREPS de Toulouse, en complément : possibilité d'ouverture de "CRE déconcentrés" pour permettre aux disciplines actuellement non représentées sur l'agglomération Toulousaine de pouvoir être proposées aux athlètes + proposer d'autres créneaux d'entraînement que ceux sur le CREPS.

-Etablir une première liste d'athlètes qui fréquenteront les CRE pour fin juin, liste quasi définitive après les différents championnats de France fin juillet.

Cette dernière liste sera sujet à modification en fonction de l'édition des listes ministérielles en janvier. Un rendez-vous sera programmé début septembre avec le CREPS de Toulouse pour la mise en route sur la saison 22/23.

➤ **Structures d'entraînement Montpellieraines :**

1- La gestion des CRE et CNET sera officiellement attribuée à Jocelyn en accord avec le CREPS, la Ligue et le Club support (gestionnaire du stade) du MA2M

2- Les pré-bac seront sous l'autorité du centre de formation, en relation avec 2 Lycées pour l'accueil des mineurs internes (Lycée Françoise Combes et Lycée Jean Mermoz)
- Les post bac seront sous l'autorité de la ligue et de son responsable (Jocelyn Piat)

3- Les disciplines qui pourront être encadrées (autant pour les pré-bac que pour les post bac :

Sprint / Haies : Stéphane GAUTIER (sans rémunération)

Demi – fond / Marche : GARCIA Gilles (sans rémunération) et Sophiane AL KHALIKI s'il reste sur Montpellier (d'un point de vue professionnel)

Epreuves Combinées : Marisa DE ANICETO

Sauts (sauf perche) : Jocelyn PIAT supplée par Jean Louis JACOB (sans rémunération)

4- Effectif attendu :

CRE environ 40 à 45 athlètes (accès stade, musculation au creps et bain froid)

CNET environ 10 à 15 athlètes (accès stade, musculation au creps, bain froid et suivi médical réglementaire)

Pré-Bac environ 35 athlètes, dont 12 qui seront sur le suivi du Creps.

5- Une mutualisation des installations et du matériel est accordée par le club support (entraînements ouverts de 10h à 20h inclus)

6- Un questionnement doit être élucidé d'ici à la fin du mois de Juin : Dans quelle structure seront « dispatchés » les athlètes actuellement listés PNPO alors qu'ils ont été enlevés des listes Haut Niveau au 1 Janvier 2022

7- La piste du stade Philippides sera entièrement rénovée (Tartan + éclairage + piste connectée) à partir de fin juillet pour être opérationnelle à la rentrée en septembre 2022

Position de la LAO pour la rentrée 2022/2023 : par André OLIVE

Tous les ans, ces centres demandent une liste d'athlètes (fréquentation des centres) –

Echéance : pré-liste en juin puis juillet liste de fréquentation.

Fin septembre : avoir les listes définitives établies et les conventions signées.

Conventionner avec le club du SATUC :

Pour fonctionner sur les installations de Daniel FAUCHER (notamment la salle couverte), si des besoins d'utilisation se faisaient jour.

8- QUESTIONS DIVERSES :

- Courrier de Jules FONTAINES sera travaillé lors du le Comité directeur du 30 avril, en présentiel à CARCASSONNE
- Pas de point particulier évoqué ce soir.

FIN DE REUNION : 22h30.